UCLouvain

larcb2295

2025

TFE en & sur l'architecture : Atelier de recherche

9.00 crédits	90.0 h + 90.0 h	Q2

Enseignants	Cavalieri Chiara ;Chanvillard Cécile ;Gillis Christophe ;Ledent Gérald ;Vandenbroucke David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Chaque cours du domaine Travail de Fin d'Études (TFE) rencontre les thèmes et méthodes relatifs aux domaines Édification, Habitat et Sociétés, Histoire et Théorie et Territoire. Ces domaines croisent naturellement 3 enjeux longitudinaux : Durabilité, Patrimoine et Numérique. L'objectif de ce cours est de permettre l'approfondissement du TFE et constitue l'aboutissement des cours Transversalité et TFE en & sur l'architecture suivies en M1 (Q1 et Q2) et M2 (Q1). Ce cours est donnée en co-titulature, associant un·e ou des enseignant·es de cours théoriques avec un·e ou des enseignant·es de projet d'architecture. Pendant ce cours, l'étudiant·e travaillera à : · Développer son projet et consolider le volet recherche, · Présenter l'essence de ce travail sous forme graphique, textuelle et orale.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** · Affiner le plan du TFE articulant les dimensions EN et SUR l'architecture, · Démontrer la pertinence de l'hypothèse qu'il·elle développe et matérialise en autonomie, · Développer le projet, attentif·ve à l'articulation EN&SUR l'architecture, en regard de la problématique posée. **Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage** Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : · AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. · AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. · AA1.3 Composer avec art des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains. · AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement. · AA1.5 Composer avec art un projet de manière créative. · AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles. · AA2.2 Représenter de manière inventive un parti architectural. · AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture. · AA4.3 Comprendre et croiser les contenus d'autres disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture. · AA5.2 Communiquer de façon attentive, inclusive et efficace avec les multiples intervenant·es du projet d'architecture. · AA5.3 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive, inclusive et efficace. · AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable. · AA6.1 Connaître et appliquer avec rigueur les méthodes disciplinaires, interdisciplinaires ou transdisciplinaires de la recherche scientifique. AA6.2 Formuler une question et délimiter un objet de recherche en et sur l'architecture.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation des acquis d'apprentissage se fait sous la forme d'une remise finale, pondérée par une évaluation continue. L'évaluation des travaux successifs donne lieu à une cote unique. L'évaluation porte sur : - Evaluation formative continue portant sur le processus de recherche et d'analyse technique des données à exploiter dans le cadre de l'atelier de recherche. Elle est ponctuée par la présentation d'affichages intermédiaires - Evaluation critériée de la production finale L'équipe d'enseignant.e.s s'autorise à inviter des membres extérieurs pour l'évaluation finale. Ceux-ci sont habilités à évaluer les étudiant.e.s pour cette part du travail qui leur serait présentée.

Méthodes d'enseignement	L'unité d'enseignement est composée de : - Exposés ex cathedra donnés par les co-titulaires et/ou des experts externes qui alimentent la question. - Séances d'affichage encadrés par les co-titulaires portant sur la recherche et le partage d'informations liés à la question. Les recherches sont effectuées en autonomie par les étudiants. - Travail en atelier (Encadré par les co-titulaires et éventuellement les co-promoteur thématique) et en autonomie autour de la thématique personnelle, faisant l'objet de la question de recherche Les co-titulaires participent tous à la coordination d'ensemble de l'activité (contenus et modes opératoires).
Contenu	Territoire La majeure partie de la surface terrestre a été profondément transformée par le processus d'urbanisation. Tout projet territorial, étant par conséquent un projet de « modification », sera guidé par trois principes : (a) placer au centre de la réflexion « l'espace entre les choses » comme support — et infrastructure — du projet, à toutes les échelles ; (b) la longue durée : le territoire est le résultat d'un processus de transformations à découvrir ; (c) le déjà-là est un véritable matériau de conception. Typiquement, les approches territoriales abordent : (a) des fragments de villes, (b) des infrastructures, ou, enfin, (c) le paysage. Cette approche requiert une perspective multiple : (a) transscalaire : en identifiant des projets spécifiques capables de s'intégrer dans des structures plus vastes ; (b) systémique : en comprenant les liens et les interactions entre des lieux éloignés, mais organisés selon des logiques qui suivent des processus écologiques ; (c) multidisciplinaire : en s'appropriant des outils ou des notions techniques d'autres disciplines comme ingrédients d'un projet qui se renouvelle en réponse aux défis contemporains. L'atelier est organisé en trois cycles de travail : (a) transformation, (b) stratégies, (c) interventions. Chaque cycle comprend le développement d'une dimension supplémentaire et la mise à jour des travaux réalisés lors du cycle précédent. Composition Ayant cartographié les pistes projectuelles et réflexives que sa question suscite – sur son ou ses terrains d'études d'une part, sur la tenue d'un propos critique et argumenté d'autre part – l'étudiant·e explore la mise en œuvre constructive, spatiale, usuelle, narrative d'un scenario possible. C'est, conscient·e des enjeux contemporains que sa question prend en charge et des leçons tirées de sa recherche par le projet, que l'étudiant·e peut s'engager pleinement dans le développement d'une proposition architecturale, depuis sa posture discursive, et l'inscription de sa démarche dans le catalogue typologique, jusqu'à la mise en oeuvre de la matière, garantes de la qualité spatiale. · Une posture attentive inscrite dans son contexte d'étude par le biais de maquettes, axonométries, collages… · Une prise de position écrite singulière qui fait écho au panorama bibliographique délimité par la question posée, · Une proposition architecturale argumentée et inscrite dans le catalogue typologique en réponse aux transformations du type édifié face aux enjeux que soulèvent la question, · La représentation spatiale et matérielle d'une "société de pièces" où s'illustre l'articulation des usages d'une part, de la matière mise en oeuvre d'autre part (noeuds constructifs, expérimentation échelle 1/1…). Le choix du médium utilisé (disciplinaire ou interdisciplinaire) fait l'objet d'une recherche attentive tout au long du TFE et fait partie intégrante de la prise de position de l'étudiant·e dans la production issue de la discipline architecturale. Re-Act! RE-ACT ! explore les enjeux contemporains de l'architecture dans un contexte marqué par l'aggravation des inégalités socio-spatiales et la crise climatique. Les crises climatiques et sociales partagent les mêmes racines. Dès lors, il s'agit de réagir (RE-ACT !), conscients que pour construire autrement, il faut d'abord penser autrement. Pour ce faire, RE-ACT ! mobilise deux approches complémentaires : L'ethnographie des pratiques, pour s'ancrer dans les réalités vécues, L'analyse typologique des espaces, d'abord pour comprendre, ensuite pour imaginer des lieux alternatifs. À travers cette démarche, RE-ACT ! ambitionne de contribuer à une plus grande justice spatiale. Dans le cadre de l'atelier, trois exercices seront proposés aux étudiant.es : Un espace habité (formalisation d'un espace caractéristique en coupe ou en maquette, intégrant ses usages potentiels), Un atlas typologique (analyse critique de projets partant de questions similaires à celle du TFE développé, en intégrant la/les proposition(s) du TFE de l'étudiant.e), Une vision alternative (mise en perspective de la direction que le projet souhaite donner à la société). H é ritages L'UE développe la thématique du Patrimoine hérité et de sa matérialité Le Focus de recherche porte sur une approche du projet « sur » le Patrimoine et « avec » le patrimoine. La recherche impliquera différents axes qui se manifesteront avec plus ou moins d'intensité selon le cas étudié. Parmi ceux-ci nous distinguons de façon non exhaustive : - Le Patrimoine comme vecteur d'identité et de manifestation d'une mémoire collective - Les traces du Patrimoine sur le territoire - La matérialité de l'intervention, les notions de lacunes et de réversibilité. - Le questionnement sur la déontologie de la restauration et de l'intégration.

	- Le patrimoine face aux enjeux socio-économiques de demain - Les Valeurs Patrimoniales à l'épreuve du développement durable La méthodologie qui structure le travail de recherche prend comme porte d'entrée la connaissance et de la compréhension de l'état physique du bâti existant (séminaire Tfe) afin de formaliser une démarche de méthodologie d'intervention et d'intégration du projet dans ce bâti préexistant. Le questionnement de l'atelier de recherche explore trois problématiques génériques : - Le Patrimoine comme vecteur d'identité immatériel ou matériel. - Le traitement de la lacune - La soutenabilité vis-à-vis des générations futures.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	9		